

Maîtriser la fiscalité agricole et ses spécificités (niveau 2)

- **Public** : Collaborateur confirmé Agricole
- **Durée** : 1 jour (7 heures)
- **Lieu** : Présentiel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mpf-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : CEECA : M.Jochaud Du Plessis

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 325€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Comprendre les différents régimes d'imposition du résultat et les options possibles
- Connaître les principaux dispositifs d'exonération ou de report des plus values
- Se familiariser avec les spécificités des BA et les particularités au regard de l'enregistrement

Contenu détaillé :

Questions traitées

Accueil des participants présentation

1) Régulation du résultat imposable :

- Les différents régimes d'imposition du revenu agricole (applicables aux exploitants en nom propre et associés de sociétés non assujettis à l'IS)
- Micro-BA (champ d'application, période d'imposition, prise en compte des encaissements, particularités au regard des actifs affectés à l'exploitation, calcul du résultat)
- Spécificités des régimes réels : Champ d'application
- Date de clôture
- Liberté d'affectation (terres et logement)
- Date de réalisation des produits
- Subventions d'investissement
- valorisation des stocks (méthodes par catégorie de stocks, sous activité, valorisation des stocks en cas de décès donation ou apport, différences IR/IS, blocage des stocks à rotation lente)
- Amortissements et provisions
- Autres charges (fermages en espèce et en nature, cotisations sociales)
- Dispositifs de lissage et d'étalement (moyenne triennale, DEP, revenus exceptionnels, à valoir)
- Rattachement optionnel des recettes commerciales et non commerciales accessoires et des recettes patrimoniales (principe et conséquences)
- Utilisation des régimes d'exonération des plus-values
- Détermination du BA dans les exploitations sociétaires à l'IR et répartition entre associés
- Enjeux et conséquences d'un changement de régime fiscal (imposition de l'associé, cotisations sociales, plus-values, survaleurs sur les stocks,...)
- Dernière partie : quizz

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette formation se déroulera sous forme d'exposé, d'analyse de document, Cas de synthèse. Le contrôle de connaissances se fera au cours de la formation (questionnement de l'animateur, Quizz ou cas pratique) et à la fin par la réalisation en ligne d'un QCM d'évaluation. Les supports de formation (diaporama, fiches techniques) seront remis aux participants, par un lien, sous format PDF lors de la convocation.

Modalité d'organisation, et d'accompagnement de la session en présentiel :

Le nombre de participant est volontairement limité. L'animation fait l'objet d'un soin particulier afin de favoriser les échanges. Les salles de formation sont équipées du matériel pédagogique nécessaires (vidéoprojecteur, accès wifi, paperboard...) au bon déroulement de la formation. Elles sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un QR Code, qui sera transmis directement aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomaudit.com